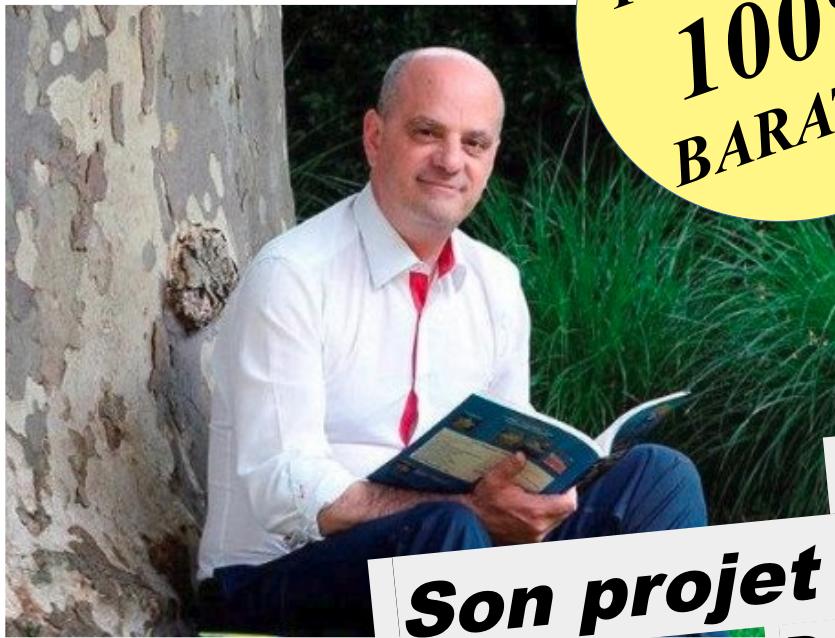
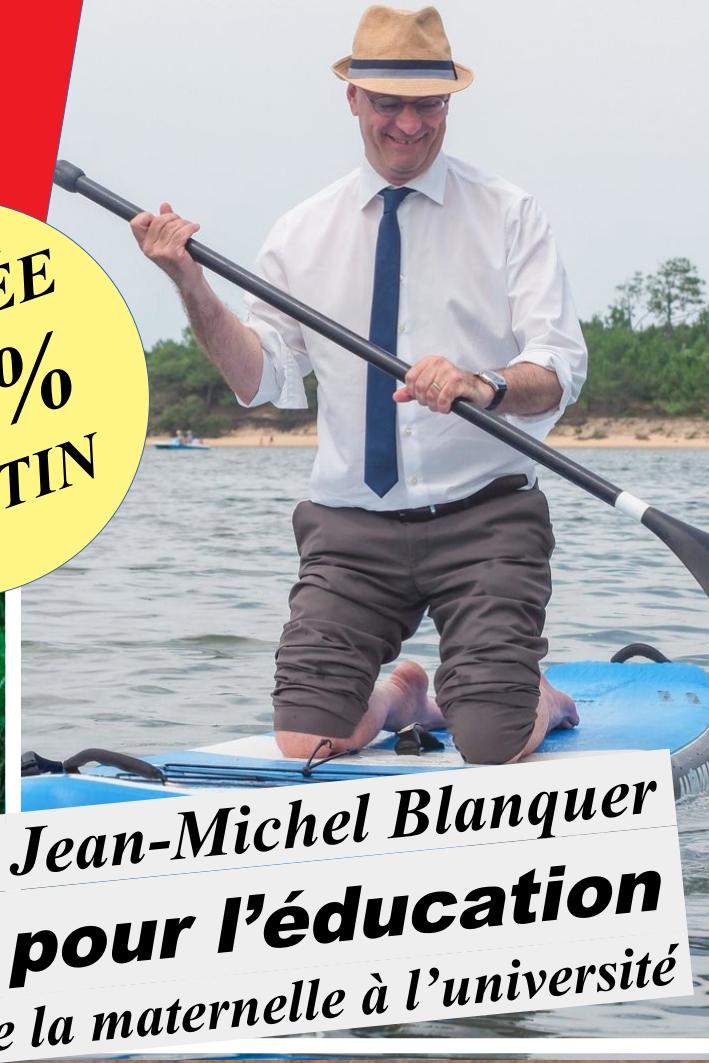


# Voici Sud



RENTRÉE  
100%  
BARATIN



Jean-Michel Blanquer

**Son projet pour l'éducation**  
*De la maternelle à l'université*



Après des vacances bien méritées...  
gardez la forme !

**Syndiquez-vous !**



# RENTRÉE 2018

# REFUSONS L'ÉCOLE DU TRI SOCIAL,

# COMBATTONS LES RÉFORMES BLANQUER

Blanquer empile actuellement ses réformes malheureusement cohérentes. Avec la mise en œuvre de Parcoursup, la casse du service public d'orientation, la réforme des lycées (professionnel, général et technologique), et la remise en cause des pédagogies coopératives, une seule et même logique : un projet d'école libéral et réactionnaire pour renforcer le tri social dévolu à l'école et placer les élèves sur le marché du travail. Afin de mettre au pas les personnels, ce sont toujours les mêmes solutions : casser les statuts et développer la précarité et le management à l'école. Face à ce rouleau compresseur, une nécessité : la mobilisation de tous les personnels, de la maternelle à l'université !



# Parcoursup injuste et discriminant

Dès octobre 2017, SUD Éducation dénonçait le projet de loi orientation et réussite des étudiant-e-s (ORE) : qui met purement et simplement en place la sélection à l'université, aggravant les dysfonctionnements et les injustices du système APB. Grâce à notre questionnaire recensant le nombre de lycéen-ne-s n'ayant reçu aucune réponse positive, nous avons démontré que **le tri a bel et bien été fait en fonction de la filière de baccalauréat et des lycées d'origine** : Parcoursup est un dispositif discriminant et injuste. Cette vaste mascarade ne doit pas détourner l'attention du tri social déjà entrepris avec les réformes dans l'apprentissage, les LGT et les LP, bien en amont de l'accès à l'université. Pour SUD éducation, la garantie de l'accès à l'université doit se faire par l'octroi de moyens à hauteur des besoins et par les créations de postes nécessaires.



## Le lycée à la carte, générateur d'inégalités

SUD éducation revendique

- **25 élèves par classe maximum**
- **Une définition nationale des seuils de dédoublement**
- **un lycée polytechnique**
- **un enseignement qui garantisse à tou-te-s les élèves l'appropriation de tous les types de savoirs.**

Le ministère a annoncé une réforme du lycée qui met fin aux filières. Les élèves pourront choisir trois disciplines de spécialité (4h par semaine), réduites à deux lors du passage en terminale (6h chacune). Ces choix seront déterminants pour l'accès aux études supérieures : **l'élève devient l'auto-entrepreneur-euse de sa scolarité**, rendu-e toujours plus responsable, seul-e, de ses choix, de ses « réussites » ou de ses « échecs ». Les inégalités entre les lycées seront creusées par des offres de formation spécifiques. La réforme du bac renforcera encore ces inégalités : en augmentant la part de contrôle continu, le diplôme n'aura pas la même valeur en fonction du lycée.

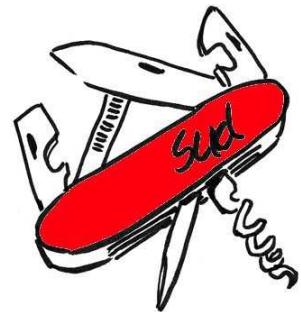
## Derrière la communication, une nouvelle attaque contre les LP

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au printemps sa réforme de l'enseignement professionnel. A travers la propagande gouvernementale, c'est la casse des qualifications et des métiers pour les élèves qui est organisée. Blanquer annonce une filière d'excellence sans moyens supplémentaires. Pire, le gouvernement réalise des économies sur le dos des élèves, en supprimant l'équivalent de 7000 postes grâce au tour de passe passe de la baisse des horaires disciplinaires d'environ 10%. La réduction des filières, au profit de secondes « multimétiers », est encore une attaque en règle contre la professionnalisation des métiers. On en a déjà vu le résultat avec la mise en place du Bac Pro Gestion Administration : non merci.

“  
**L'équivalent de 7000 postes seraient supprimés**”

# Au collège

## une charge de travail croissante avec des moyens en baisse



### SUD éducation revendique

- **20 élèves maximum**
- **16 élèves en REP**
- **12 élèves en SEGPA**

L'arrêté Blanquer de juin 2017 a renforcé l'autonomie des établissements, conformément au projet libéral du ministre. **Les moyens sont en baisse constante** comme le nombre de postes aux concours tandis que la charge de travail s'accroît. SUD éducation revendique des effectifs réduits, des dédoublements sur la moitié des horaires d'enseignement et une réduction du temps de travail. L'objectif étant d'obtenir un collège réellement unique avec un enseignement polyvalent qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.

## Dans le premier degré, une mise au pas pédagogique des enseignant-e-s

Contrairement aux annonces sur la priorité au premier degré, **les écoles n'ont pas obtenu de moyens supplémentaires**, même pour faire face à la création de CP à 12 dans les REP+ (redéploiement des maîtres "Plus de maîtres-se-s que de classe"). Pour masquer ses insuffisances, le ministre allume des contre-feux en attaquant certaines méthodes pédagogiques qui seraient la cause de tous les maux de l'école et en publiant quatre circulaires sur la lecture et le calcul, destinées à mettre au pas la liberté pédagogique des enseignant-e-s. Par exemple, en soutenant la méthode syllabique au détriment de la méthode globale, Blanquer ne fait que flatter les penchants des plus réactionnaires. SUD éducation combat cette mise au pas pédagogique des enseignant-e-s, et continue à promouvoir les pédagogies coopératives, pour une école égalitaire et émancipatrice.



## Casse du service public d'orientation

### SUD éducation revendique

- **maintien des DRONISEP, de leurs personnels, des Psy-ÉN, DCIO au sein de l'Éducation nationale**
- **maintien de tout le réseau des CIO, service public d'orientation de proximité dans l'Éducation nationale**

La loi dite « Liberté de choisir son avenir professionnel » a transféré aux régions des DRONISEP, (délégations régionales de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions). Derrière cette mesure, **c'est l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du patronat** pour le marché du travail, à l'échelle régionale. Parallèlement, le ministère annonce la fermeture des CIO, (centres d'information et d'orientation), et l'affectation des PsyEN spécialité EDO aux établissements scolaires. Encore un service public de proximité qui ferme, au détriment de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Encore une profession méprisée, mise au service du tri social généralisé. Encore un pan du service public d'éducation privatisé, à travers la généralisation du « coaching » en orientation, par des entreprises privées.

# Attaque sur nos statuts, suite logique du PPCR

Avec le plan "Action publique 2022", le gouvernement veut dynamiter la Fonction Publique : plan de départs volontaires, suppressions de postes, recours accru aux contractuel-le-s, gel des salaires, rémunération au mérite, remise en cause du statut et du régime de retraite, amoindrissement des dispositifs de santé et de sécurité au travail (fusion prévue des CT et CHSCT).... Le gouvernement envisage de vider les commissions administratives paritaires de leurs prérogatives, notamment en ce qui concerne les mutations pour les confier aux "managers publics", avec le recrutement par les chefs d'établissement, comme le préconise le ministre Blanquer à qui veut l'entendre ! Malgré ses limites, le paritarisme reste un gage de transparence dans l'accès aux droits (mutation, temps partiel, formation, avancement). Les annonces sur la formation des enseignant-e-s, remettant en cause le recrute-

ment par concours, ne sont pas faites pour nous rassurer. En parallèle, le gouvernement annonce un vaste plan de contractualisation : alors qu'un personnel sur quatre est déjà contractuel dans l'éducation nationale, la volonté de casser le statut et de généraliser la précarité est évidente. L'individualisation des parcours professionnels est déjà bien amorcée avec la mise en place du PPCR que SUD éducation dénonce depuis 2016. Ce plan soutenu par la FSU, l'UNSA, la CFDT, conduit à une aggravation de l'arbitraire dans les promotions (notamment pour la hors-classe et la classe exceptionnelle) et à une augmentation des écarts salariaux.

Sous le doux nom d'Action publique 2022 il s'agit d'une nouvelle politique d'individualisation des parcours et de dynamitage de la Fonction publique.

## Refusons cette vision libérale et réactionnaire de l'école !

Pour une école égalitaire, publique, laïque et émancipatrice,

## MOBILISONS-NOUS DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ !



SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie. Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS

éducation  
**sud**

ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG

**Solidaires**  
Union syndicale

# **3 bonnes raisons d'adhérer à Sud**

## **1. « QUE FONT LES SYNDICATS ? »**

On entend souvent cette question. Mais qui sont celles et ceux qu'on appelle les syndicats, qu'on voit distribuer des tracts ou animer des heures d'information syndicale? Ce sont des collègues qui ont choisi de s'investir pour défendre et faire entendre la voix du personnel. Il sont eux-mêmes des salariés et ne seraient rien sans les autres adhérents.

## **2. GARANTIR L'INDÉPENDANCE**

Comment peut-on être réellement indépendant sans indépendance financière ? Être adhérent c'est payer une cotisation, c'est donc agir pour une plus grande autonomie et indépendance de l'organisation.

## **3. SE SYNDIQUER POUR SE DÉFENDRE**

Les organisations professionnelles les plus puissantes en France sont celles des patrons. Plus de 80% d'entre eux sont adhérents au MEDEF ou ailleurs. Face à cela moins de 10% des salariés sont syndiqués. Et les attaques se multiplient. Soyons plus nombreux pour défendre nos droits et en arracher d'autres. Le syndicat est un outil pour organiser les salariés, leur permettre de confronter leurs idées, construire le rapport de force, mobiliser et gagner.

# **3 mauvaises raisons de ne pas adhérer à Sud**

## **1. « C'EST CHER »**

La cotisation à SUD est fonction du salaire. En moyenne, elle ne dépasse pas 10% d'un seul salaire mensuel. Cette cotisation est payable en plusieurs fois et est déductible directement de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Les cotisations sont ensuite intégralement réinvesties dans l'action syndicale : tracts, journaux, formation, recours juridiques, solidarité financière...

## **2. « SI J'ADHÈRE, JE PERDS MA LIBERTÉ »**

SUD est une mosaïque d'adhérents très divers. Chacun garde son indépendance et son autonomie, sans aucune contrainte. Notre fonctionnement, basé sur les assemblées générales d'adhérents, leur laisse le dernier mot. Pour les inquiets, la démission est un acte aussi simple que l'adhésion. Par ailleurs, sommes-nous réellement libres ? Nos employeurs eux, nous organisent et nous réorganisent sans cesse et sans notre avis... Autant justement exercer notre liberté d'agir en se syndiquant.

## **3. « POUR MOI, ADHÉRER C'EST S'INVESTIR À FOND »**

Adhérer ne signifie pas être obligé de participer à quoi que ce soit. Se syndiquer et payer sa cotisation c'est déjà s'investir pour permettre au syndicat de vivre. Ensuite, chacun est libre de s'investir à la hauteur de ses possibilités.

# Pourquoi *Sud* plus qu'un autre syndicat ?

*Le sigle SUD a été inventé par des syndicalistes des PTT en 1989. Il signifie Solidaires, Unitaires et Démocratiques et a été repris à partir de 1995 par de nombreuses équipes syndicales de lutte d'autres secteurs professionnels.*

**Solidaires** car notre syndicalisme est intercatégoriel : nous proposons une structure syndicale unique de tous les personnels de la maternelle à l'université. Une injustice faite à l'un est une injustice faite à tous. Les problèmes des agents d'entretien sont ceux des profs. Notre syndicat est interprofessionnel : nous refusons de voir l'école comme un « sanctuaire » épargné par les problèmes de la société et sommes solidaires des luttes d'autres secteurs professionnels.

**Unitaires** car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité des salariés et de leurs organisations pour lutter efficacement. Mais si l'unité est un élément majeur de la victoire, elle doit se faire dans l'action.

**Démocratiques** car notre organisation est autogérée sur le mode de la démocratie directe, en respectant les choix et les orientations de chacun. À SUD, pas de permanents mais des déchargés de quelques heures dont la rotation est obligatoire et qui appliquent les orientations définies en AG par les adhérents.



La défense des salariés ne s'arrête pas aux portes de l'établissement. C'est pourquoi nous participons activement aux mobilisations pour défendre les services publics, les chômeurs, les sans-droits, l'égalité hommes-femmes, contre le racisme et toute forme de ségrégation...

Par ailleurs, SUD est un syndicat de lutte. A la cogestion du système, nous préférons lutter partout où c'est possible et au plus près des travailleurs.

Enfin, SUD Éducation est un syndicat de transformation sociale. Nous estimons que la lutte pour une autre école que celle visée par les réformes libérales en cours va de pair avec la lutte pour une autre société.



Avec ses 100.000 adhérents, dans une démarche interprofessionnelle, Solidaires regroupe tous les SUD du public comme du privé, et défend tous les salariés.

SUD Éducation Lorraine participe activement à la vie des Solidaires lorrains pour échanger sur la situation des différents secteurs professionnels et lutter dans l'unité.

# Les revendications de Sud éducation Lorraine

- une école égalitaire et émancipatrice pour toutes et tous, de toute origine sociale,
- la sauvegarde du statut de fonctionnaire,
- un encadrement suffisant des élèves et une amélioration des conditions de travail,
- des enseignants correctement formés et recrutés par concours national pour garantir l'égalité des droits à l'enseignement sur tout le territoire,
- le rétablissement des postes supprimés, l'abandon du recours aux personnels précaires, aux heures supplémentaires et aux postes à compléments de service,
- la formation et la titularisation sans conditions de tous les personnels précaires recrutés,
- le maintien des personnels d'éducation et d'orientation,
- l'élaboration des programmes en concertation avec les enseignants et les spécialistes en sciences de l'éducation,
- l'augmentation des moyens accordés à l'enseignement spécialisé,
- l'arrêt de la chasse aux sans-papiers dans les écoles.

**Et maintenant...**

**convaincu-e ?**

Alors demandez plus d'information sur



4 rue de Phalsbourg  
54000 Nancy  
Tel: 03.83.35.01.48

Permanences du lundi au vendredi de 14h à 18h

Site internet :

[www.sudedulor.lautre.net](http://www.sudedulor.lautre.net)

Contact académique:

[sudeduclor@gmail.com](mailto:sudeduclor@gmail.com)



Contact dans votre département :

[sudeduc54@gmail.com](mailto:sudeduc54@gmail.com) - [sudeduc55@gmail.com](mailto:sudeduc55@gmail.com)  
[sudeduc57@gmail.com](mailto:sudeduc57@gmail.com) - [sudeduc88@gmail.com](mailto:sudeduc88@gmail.com)

**pas convaincu-e ?**

Alors faites une jolie boulette  
...  
et visez bien la poubelle !

Mais dans tous les cas :



### Bulletin d'adhésion à Sud Éducation Lorraine

Syndicat adhérent à la Fédération SUD Education et de l'Union Syndicale Solidaires

Année scolaire : 20\_\_ / 20\_\_

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Adresse personnelle :

Téléphone : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ /

E-mail :

Catégorie : AED, AENES, AESH, AgrégéE, AS, AVS, BIATSS, CertifiéE, ContractuelLE, COPsy, CPE, EVS, InfirmierE, Institut, ITRF, MA, Maître de conférence, PE, PEGC, Personnel de bibliothèque, Professeur d'Université, Vacataire, .....

Classe :

Discipline, BAP, Section :

**Cotisation** (crédit d'impôt de 66%) : Le barème ci dessous est **indicatif**. Versez ce qui vous semble approprié en fonction de votre situation, de votre quotient familial.... **La question financière ne doit pas être un obstacle**.

#### Paiement

- par chèque à l'ordre de **Sud Éducation Lorraine**

Et adressé à :

**Sud Éducation Lorraine**  
4 rue de Phalsbourg  
54000 NANCY

**Sud Éducation** est un syndicat indépendant qui vit essentiellement grâce aux cotisations de ses adhérentEs

Montant de la cotisation annuelle (voir grille) : \_\_\_ €

payée en : 1 fois  , 2 fois  , 3 fois  , \_\_\_ fois

Si vous choisissez de **payer en plusieurs fois**, envoyez tous vos chèques dès maintenant, tous datés à la date d'adhésion (en indiquant au dos de vos chèque la date d'encaissement souhaitée).

- Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, merci de le signaler (n'oubliez pas d'indiquer le montant de votre cotisation!) et de joindre un RIB.

Je souhaite régler par prélèvement automatique :

- juste pour cette année un UNE fois
- juste pour cette année en \_\_\_ fois

- avec reconduction automatique annuelle

Rappel : les cotisations déposées au syndicat jusqu'au 31 décembre donneront droit à un crédit d'impôt sur les revenus de l'année en cours. Les cotisations déposées à partir du 1<sup>er</sup> janvier seront déduites de l'impôt sur le revenu de l'année suivante. Vous recevrez les reçus en temps voulu.

Salaire net mensuel en €	Cotisation annuelle en €	Coût réel après impôt (pour info)	Salaire net mensuel en €	Cotisation annuelle en €	Coût réel après impôt (pour info)
- de 600	6	2	+ de 2100	230	76,66
+ de 600	15	5	+ de 2200	251	83,66
+ de 750	27	9	+ de 2300	272	90,66
+ de 900	45	15	+ de 2400	293	97,66
+ de 1000	54	18	+ de 2500	315	105
+ de 1100	64	21,33	+ de 2600	340	113,33
+ de 1200	75	25	+ de 2700	364	121,33
+ de 1300	88	29,33	+ de 2800	390	130
+ de 1400	102	34	+ de 2900	416	138,66
+ de 1500	117	39	+ de 3000	443	147,66
+ de 1600	135	45	+ de 3100	472	157,33
+ de 1700	153	51	+ de 3200	500	166,66
+ de 1800	174	58	+ de 3300	530	176,66
+ de 1900	192	64	+ de 3400	561	187
+ de 2000	210	70	+ de 3500	593	197,66
+ de 3600 € : Cotisation annuelle de 17,30 % d'un salaire mensuel					

Je me syndique à SUD Éducation Lorraine (Solidaires) afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, ainsi qu'au développement du Service Public et Laïque d'éducation.

Sud Éducation pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser ses publications.

Date et signature :